

## [Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / La disparition des Virey - Le récit

L'argent, les histoires de fesses, la folie. Vous connaissez les principaux moteurs du crime, n'est-ce pas ? L'histoire d'aujourd'hui est entièrement construite autour d'une histoire de fesses. Elle se nourrit de jalousies amoureuses. Il s'agit de l'enquête sur le meurtre de Patricia et Jean-François Viré en 1996 dans le département de l'Inde. Je la débrieffrai avec Georges Féné qui était avocat général au procès, interview que vous pourrez écouter dans un deuxième podcast. J'ai écrit cette histoire avec Thomas Audoir, réalisation Mathieu Fred.

C'est l'histoire d'un couple qui aime bien sortir, faire la fête, picoler, rigoler avec les copains, fumer des clopes. J'en connais plein et je fais partie du lot de temps en temps. Et dans cette histoire, voyez-vous, ça me donne un petit avantage. Parce que je sais, moi, que les amateurs de fiestas ne sont pas par essence des salauds, des méchants, des nuisibles. On peut par exemple être des fêtards de première bout et de très bons parents. Et surtout que quand on est bambougeré et qu'on disparaît, on n'est pas forcément coupable de sa propre disparition. Alors voilà, on est en juin 1996 à Pondin dans le département de l'Inde. Un village de 2800 habitants célèbre dans le monde entier pour son parcours de pêche de première catégorie. Et les fêtards, eh bien, je vous les présente tout de suite. Patricia et Jean-François viraient. Ils se sont rencontrés il y a un peu plus de deux mois dans une fête foraine.

Deux mois plus tard, ils se passent la bague aux doigts. Et voilà, depuis tout va bien. Patricia avait déjà deux enfants qui vivent avec eux. Jean-Pierre qui a douze ans et Jérémy qui en a trois. Pauvre gamin.

Un soir de juin 1996, juste avant les vacances scolaires, Patricia et Jean-François décident de se faire une petite sortie. Et comme d'un, il demande à Jean-Pierre, qui est un grand, il a douze ans, de s'occuper de son petit frère de trois ans. « Écoute-moi chéri, tu restes avec Jérémy ? Vous sortez pas de la maison. Tu lui donnes à manger, à m'obriquer et depuis tout le couche. Nous on va boire un verre à Bourg-en-Bresse. On rentrera pas tard. D'accord, maman ? » Les parents portent vers sept heures et demie. Jean-Pierre donne le repas à Jérémy, il le couche et lui, ah bah il attend. Il attend qu'il rentre. Dix heures et demie, coup de téléphone. « Allons mon chéri, c'est maman. Écoute, on est à Bourg-en-Bresse, mais ça va être un peu plus long que prévu. T'inquiète pas, va te coucher. On va rentrer un peu plus tard. D'accord ? » « Ok, maman. Bonne soirée alors. » Jean-Pierre les connaît, les petits contre-tents de sa maman. Il est allé plus d'une fois, acheter des binauses et des clopes quand sa mère est avec ses copines. Et son nouveau beau-père, il ne se sent pas marié pour rien. Même tonneau, fêtard, bragueur. Et donc le petit ne s'inquiète pas plus que ça et il va se coucher.

Le long de ma matin, Jean-Pierre voit débarquer son petit frère dans sa chambre. « Elle est où, maman ? Je veux maman ! » Il va voir dans leur champ. Ils sont pas rentrés. Ils regardent dehors, pas de voiture. Ça n'inquiète pas plus que ça. Il a l'habitude de jouer le nounou et de les attendre. Sauf que le soir arrive et ils ne sont toujours pas là. Et là, ils commencent vraiment à s'inquiéter. Parce que ça ne ressemble pas à sa mère. Ne vous méprenez pas. C'est une bragueuse, patricien. Mais ça n'est pas une mauvaise mère du tout. Et donc comme un grand, Jean-Pierre décide d'appeler la gendarmerie. « Gendarmerie de Pondard, bonsoir, que puis-je faire pour vous ? » « Allô ? Bonjour. Je m'appelle Jean-Pierre. Je suis tout seul chez moi avec mon petit frère Jérémy qui a trois ans. Ma maman et mon beau-père ne sont pas rentrés depuis hier soir.

**[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / La disparition des Virey - Le récit**

« Et t'as quel âge, Jean-Pierre ? » « J'ai douze ans. » « Bon, écoute, donne-moi ton adresse et tu bouges pas. On va venir te voir. » Les gendarmes trouvent le gamin en larmes. Douze ans, seuls, depuis plus de 24 heures, avec son petit frère de trois ans. « Alors dis-moi, Jean-Pierre, quel heure il était quand ils sont partis tes parents hier soir ? » « Heu, vers sept heures. Et t'as plus aucune nouvelle depuis. Si, si j'ai eu un coup de téléphone à ma maman, elle était dans un bar. Elle m'a dit qu'elle aurait un contre-temps, mais qu'elle allait rentrer. Vers quelle heure c'était ? Ma... vers dix heures ? Je me souviens plus trop précisément. » Les gendarmes, c'est naturel, pensent d'abord à un accident de voiture, avec ce qu'ils ont dû se mettre dans la terreine. Alors ils sortent en carte à l'hôpital, à la morgue. Rien. Bon, dans l'immédiat, moi je vois qu'une chose à faire, une réquisition près de Français et comme, qui nous disent de quel bar la mère a appelé le petit. La réponse est assez rapide. « Alors, l'appel a été passé d'un établissement de Bourg-en-Bresse qui s'appelle le Bentley. » « Entendu ? Vous nous faites parvenir les pièces ? » « Ok, je vous remercie. » « Et c'est là qu'on se dit. Et s'ils étaient partis, yopla boom, pour une nouvelle vie. Et s'ils avaient choisi la fiesta à Gaugot, plutôt que leurs enfants. À picoler comme ils picolent, à bamboscher comme ils bamboschent. Les vieilles chaisières de Pondin ont vite fait d'ouvrir la boîte à Rago. Ils ont lâchement abandonné leurs gosses, les radégous. Sauf que les gendarmes interrogent leurs amis. » « Que Patricia ait abandonné ses enfants, c'est impossible. Vous entendez, c'est impossible. C'est une super bonne mère, Patricia. Ces enfants, c'est tout pour elles. C'est fou quand même qu'on en soit un visager qui soit enfué. Alors que sans doute, il aurait arrivé à quelque chose de crave. » « Et la piste du suicide, madame. Est-ce que pour vous, c'est une hypothèse ? » « Non. Je vous l'ai dit, que Patricia a lâché ses enfants, c'est impossible. Et puis elle n'est pas dépressive du tout, Patricia. » « Ils s'entendent bien, tous les deux, avec son nouveau mari ? » « Ah oui. Je les ai jamais vus, disputés, jamais. Le couple fonctionne super bien. » « Sortez-vous de la tête que ces gens-là sont pour quoi que ce soit dans leur disparition. Ce sont les victimes de cette histoire. »

Alors que dit le patron du Benclé, le bistrot ou a priori, ils ont passé la soirée. Puisque ces deux-là que Patricia donne le coup de fil à son fils. Les gens d'armes y vont. Et ils dégagent une photo des deux disparaît. « Ah la dame, je la reconnais là. Et le monsieur aussi d'ailleurs. Ils étaient au Benclé pas plus tard que la semaine dernière. Il y a eu un souci avec eux, des menaces, de la violence. Ah non, rien, rien. Je vois rien à vous dire, en fait. Ils étaient normaux quoi. » Bon, ça ne fait pas beaucoup avancer l'enquête, tout ça. Les gens d'armes décident donc d'élargir le cercle des proches et d'interroger tout le monde. Et là, ils en apprennent des belles. D'abord, ils se confirment que tous les deux ont un problème avec la boutange. Et au moins, pour Jean-François, le problème est sérieux, qu'il a fait plusieurs cures de désintox. Il a toujours rechuté. Et le reste, eh ben le reste, ma foi, ce sont des ragots de village. Patricia aurait la cuisse légère. Ok. Et Jean-François aimerait aussi les hommes. Bien. Ça n'est en moins, ça nous ramène à la jalousie. L'un qui tue l'autre. On l'avait écarté. Ça redevient crédible. Et ça le redevient carrément quand une des ex de Jean-François va s'épancher chez les gendarmes. Oh ben moi, je peux vous dire que Jean-François, c'est un petit peu, il est violent. Des coups,

## [Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / La disparition des Virey - Le récit

ben il m'en a mis pas mal quand on sortait ensemble. Et alors, quand il a piqué colé, il pique des colères noirs. Le pire, je vais vous dire, c'est qu'une fois, il a essayé de m'étrangler. M'étrangler, vous entendez, je l'ai échappé belle. Mais il y a encore mieux que ça. Jean-François a un casier judiciaire de compétition, violence physique, arnaque aux assurances, vol de véhicules. Et ça, ben ça ouvre le champ d'une carambouille qui a mal tourné, un règlement de compte. En attendant, les deux gamins Jean-Pierre et Jérémy sont placés à la maison de l'enfance de Bourg-en-Bresse. Anadas, quoi, ces boules versants, deux petits gamins comme ça qui se retrouvent tout seuls. Les éducatrices racontent que tous les jours, le petit réclame sa mère. Quand est-ce qu'elle revient, maman ? Il est possible que la détresse de ces deux gamins ait donné du cœur aux gendarmes au moment où leur enquête était un peu plantée. Maintenant, ça fait deux mois qu'ils ont disparu. Le compte en banque de Jean-François, qui est pas mal fourni, n'a pas bougé. N'y avait, ni pendant, ni depuis la disparition. En vérité, depuis deux mois, ils n'ont donné aucun signe de vie. Aucun. Et là, les gendarmes décident de se tourner vers les médias. Car pour l'instant, l'affaire n'est pas sortie. Et ben, elle va sortir. Les gendarmes lancent un appel à témoin. Et dans le progrès, le journal local, ça donne ça. Un couple se volatilise entre Bourg-en-Bresse et Pontain. Le couple circulait à bord d'une Renault 21 de couleur grise. Il n'a pas été vu depuis le soir du 28 juin dernier. Toutes personnes susceptibles d'aider les enquêteurs et prier de contacter l'agent d'armorie de Pontain. Et parmi les nombreux appels qui suivent, un appel retient leur attention. Quand j'ai entendu parler d'une R21 grise, ça m'a tout de suite fait tilt. J'envoie une depuis plusieurs jours. Elle flotte entre deux eaux dans la gravière d'enbronné. Alors moi, j'ai pensé que c'était une vieille voiture qui avait été abandonnée là. Mais je me dis que peut-être c'est la voiture que vous recherchez. Enbronné, c'est pile entre Bourg-en-Bresse et Pontain. Les gendarmes y vont tout de suite. Et effectivement, une Renault 21 grise émerge un trou de la carrière. La plaque d'immatriculation est illisible. Elle est couverte d'âle. Un gendarme descend dans le trou. Ils frottent la plaque. C'est leur voiture. C'est la voiture de Jean-François et de Patricien. Et les gendarmes comprennent tout de suite qu'ils sont là, dans la voiture. Il y a un bras qui dépasse d'une fenêtre. Et donc on fait venir une grue. Bon, vaut me remonter la voiture avec un minimum de dégâts. Il faut absolument préserver le maximum d'indices, d'accord ? Ok, c'est parti. La scène est glaçante. La voiture s'élève peu à peu, dégoulinante. Avec ce bras qui dépasse par la vitre, la grue la pose au sol. Les gendarmes se penchent. Il y a deux cadavres à l'intérieur. Un homme et une femme. Jean-François et Patricien virer. La Renault 21 est étudiée sous toute l'écouteur. Le câble d'accélérateur a été sectionné. Et l'embrayage est au point mort. Ils ne sont pas tombés dans ce trou. Ça n'est pas un accident. T'aise à laquelle personne ne croyez, franchement. Mais bon, maintenant c'est certain. Et ça est encore plus au moment de l'autopsie. Bon, commençons par la femme. Elle a le larynx fracturé. Ce qui veut dire qu'elle a été étranglée. L'homme, en revanche, a subi des choses qui, disons, ne sont pas courants. C'est-à-dire, docteur, eh bien il a été masculé. Venez voir. Regardez. La verge a été sectionnée à 3 cm en dessous de sa base. Et ici, on a retiré les testicules. Ce qui a entraîné une forte hémorragie, en gros, il s'est vidé de son sang. Et c'est cela qui a entraîné la

## [Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / La disparition des Virey - Le récit

mort.

Une barbarie totale. Et là, évidemment, à cause du symbole, on se dit que celui qui a fait ça est possiblement un rival. Un ex de Patricia, par exemple, qui se vange. Et donc, on en revient à la vie sexuelle, soi-disant, débridée, dévirée. À ce moment-là, les gendarmes trouvent la trace d'un incident qui a eu lieu cinq mois plus tôt et qui, jusque-là, leur avait échappé. En février dernier, Jean-François Viré a porté plainte aux commissariats de Bourg-en-Bresse.

Il nous a dit qu'il avait surpris un homme complètement sous, en train de dégrader sa voiture devant chez lui.

Là, il nous a raconté qu'ils avaient commencé à se battre, mais que deux types étaient arrivés pour leur prétément inforte. Heureusement, une voiture a appelé la police et on a envoyé une équipe sur place

et on a embarqué tout le monde. Donc, ils ont les noms. Le type qui a saccagé la voiture s'appelle Thierry Marot.

Et les deux qui sont venus lui prêter main forte pendant la bagarre s'appellent Bruno Primannik et Pascal Spitterry.

En creusant un peu, on s'aperçoit que le dernier, Spitterry, est un ex de Patricia. Ils ont passé quatre ans ensemble,

juste avant qu'ils ne rencontrent Jean-François. Tous les trois sont interpellés. Pascal Spitterry est arrêté sur son lieu de travail.

Bon, Monsieur Spitterry, vous savez pourquoi on est là ? Oui, oui. Pour Patricia et Jean-François, c'est ça.

Mais je peux vous dire tout de suite que vous faites erreur. C'est pas moi qui ai fait le coup. C'est Thierry. C'est Thierry Marot.

On en reparlera au cours de votre garde à vue, Monsieur Spitterry. Et les voilà donc tous les trois en garde à vue.

Et d'entrée, ils se confirment que Spitterry est très bavard. Je n'ai rien fait. Moi, c'est lui qui les a tués Marot.

Il y avait aussi son bon frère Michel, Michel Félix. Tiens, il aurait donc un quatrième lascar. On va le chercher.

Et pendant ce temps, Pascal Spitterry continue de balancer. En fait, on avait rendez-vous avec Patricia et Jean-François au Bencleu.

Vers minuit. On devait trouver un arrangement pour l'histoire de la voiture. Vous voulez parler du différent que vous aviez eu suite au saccage de la voiture de Monsieur Viret.

C'est ça ? Oui, voilà. Et en fait, on ne l'a pas trouvé l'arrangement. On est parti vers une autre barre, un peu à l'écart.

Et on est allé s'expliquer sur le parking. Et Viret voulait que Marot paye. Marot, il ne voulait pas payer. C'est ça qui a merdé.

Et ça a tourné en bagarre. Et lui, alors, ce Spitterry, il a fait quoi ? Il a regardé. Il a laissé faire.

Bon, oui, j'ai un peu participé. Parce que Patricia, elle a voulu appeler de l'aide.

Et alors, elle a commencé à crier. On se couvre, on se couvre. Je ne voulais pas qu'on l'entende, quoi.

D'abord, je l'ai chiffuré. Après, je l'ai déshabillé. Et puis, à un moment, bon, j'ai pitié les plans, quoi.

On ne peut pas dire autrement. Je l'avais tremblé. Et quand elle est tombée, j'ai compris, quoi, que je venais de la tuer, quoi.

**[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / La disparition des Virey - Le récit**

Donc, c'est Spitterry qui tue Patricia. Et possiblement Thierry Marot qui tue Jean-François. Et la suite.

...

Attention, hein. Jean-François, il n'est pas mort pas avant le bagarre. Après, les coups que Marot lui a donné, il était juste inconscient.

Alors, on les a mis tous les deux dans leur voiture. Et puis, on est allé à la gravière.

Et c'est là que Marot, il a sorti Jean-François de la voiture et qui lui a, comment dire, coupé, enfin, tranché le sexe, si vous voulez.

Et après, on a poussé la voiture dans le trotto. A priori, donc, on a toute l'histoire.

Mais voyons ce que dit Marot dans le bureau d'à côté. Je vous jure que je n'y étais pas.

Je n'étais pas là. Vous pouvez nous le prouver, Monsieur Marot ?

Bon, je touchais moi. C'était un vendredi soir. Je me suis fait une soirée télé, quoi.

Ah bon ? Et qu'avez-vous vu à la télé ce soir du 28 juin ?

Il décrit vaguement des programmes de télé mais sans convaincre.

Et le beau-frère, Michel Félix, qu'est-ce qu'il a à dire lui ?

Moi, je n'étais pas là. C'est totalement faux. Je ne les connais pas, moi, ces gens-là.

Et qu'est-ce que vous avez fait le soir du 28 juin ?

Eh ben, j'ai préparé ma pêche à la grenouille du lendemain.

Sauf à interroger le grenouille, c'est un alibi absolument invérifiable.

Passons maintenant au quatrième. Pribanik.

S'il lui aussi n'y, tout ne tiendra que par le récit de Spiteri.

Seulement, voilà, il confirme tout ce qu'a dit Spiteri.

Et les voilà donc mis en examen pour homicide volontaire. Tous les quatre.

On va donc les retrouver, tous les quatre, dans le box de la cour d'assises.

Même si, juste avant le procès, Pascal Spiteri fait marche arrière devant le juge d'instruction.

En fait, j'étais pas, monsieur le juge. C'est pas moi qui étranglais patricien.

J'étais pas à la gravière. J'ai rien vu.

Tout ce que j'ai dit, hein.

C'est faux. Est-ce que cette marche arrière de dernière minute va changer l'issue du procès ?

Le procès s'ouvre en jumeur 1999 devant la cour d'assises de Bourg-en-Bret.

Pour l'anecdote, notez que c'est Georges Feineck, devenu ensuite député républicain du Rhône, qui est avocat général.

Les enfants ne sont pas là. Je vous le dis tout de suite. Jean-Pierre a maintenant 15 ans.

Jérémy en a 6. On pouvait pas leur imposer la litanie des souffrances qu'on subit leur mère et leur beau-père.

Ils sont donc représentés par un avocat.

Et c'est l'audition de Bruno Pribanik qui fait basculer le procès.

Vous vous souvenez que jusque-là, Pribanik a confirmé la première versant de Spithéry.

L'étranglement de Patricien et les masculations de Jean-François par Marot.

Et quand on lui demande de raconter, eh ben il commence par redire la même chose.

Et puis d'un coup, il se rétracte.

J'étais pas ni à Bourg-en-Bret, ni au gravière. Je sais pas ce qui s'est passé.

En vérité, j'en sais rien.

**[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / La disparition des Virey - Le récit**

Légère embarrade la condassise. Parce que dans cette affaire, tout tient par les témoignages.

Il n'y a aucune preuve matérielle, aucune.

Alors le président se replie sur le peu de choses concrètes qu'il a dans son dossier.

Et notamment une écoute téléphonique réalisée sur la ligne fixe de Bruno Pribanik.

Le juge la diffuse à l'audience.

Et on entend la femme de Pribanik qui parle avec sa soeur.

Bruno, je vais entendre parler.

J'ai pas tout de suite compris parce qu'il faisait attention, mais à mon avis, il est mouillé dans l'assassinat des virées. Enfin mouillé.

Lui, je sais pas, mais c'est sûr qu'il avait des choses, des choses graves.

Monsieur Pribanik a un commentaire, une réaction.

Et là, le type se retourne comme une crêpe.

Bah, en fait, j'ai menti tout à l'heure.

Oui, j'y étais.

Je reconnais que j'y étais.

J'ai menti.

Pribanik fait marge en rien.

Mieux que ça.

Il se met à charger Spiteri.

C'est lui qui a tout organisé.

C'est lui qui nous a embringué dans cette histoire.

Les autres, ils étaient pas là.

Il n'y avait pas Marot, il n'y avait pas Félix.

C'est du flanc, ça.

Depuis le début, ils n'étaient pas là.

C'est Spiteri, les amis dans le coup pour se blanchir.

Mais en vérité, ils n'étaient pas là.

Et moi, il m'a juste fait venir après à la carrière pour lui donner un coup de main.

Mais j'ai rien fait non plus.

C'est Spiteri, il les a tués tous les deux.

Et là, comment vous dire ?

Dans la salle et dans les rangs des jurés, sans doute, on a l'impression que la vérité vient d'émerger d'un coup.

Spiteri étrange Patricia, son ex.

Et après, il émascule Jean François, son rival.

Ça tient debout.

Et manifestement, ça a convaincu l'avocat général Georges Fénec,

parce que dans son réquisitoire, il charge Spiteri,

mais il demande la relaxe pour Marot et Félix.

Et ça, c'est rare.

Et voilà le verdict. Thierry Marot a quitté.

Michel Félix a quitté.

Et Bruno Primanic, qui aurait assisté au crime,

## **[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / La disparition des Virey - Le récit**

est remercié pour sa contribution à l'éclaircissement de l'affaire.

Il est à quitter lui aussi.

Et donc, le seul condamné, c'est Pascal Spiteri.

Il écope de 30 ans de réclusion criminelle avec 20 ans de sûreté.

Et voilà la vérité judiciaire de cette affaire.

Pascal Spiteri a tué seul Patricia et Jean François Viré.

Par chalousie. Il n'y a pas d'autre mobile.

Vous avez aimé cette histoire ?

Christophe Andolat, vous propose de la débriefer avec un invité dans un podcast d'ores et déjà disponibles sur votre application.